

L'INFO DU *Lac*

Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

Volume 32, No 43

25 octobre 2023

Publié par la Municipalité
de Lac-Etchemin et
distribué gratuitement
dans tous les foyers situés
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :
Maryse Fortier

Collaborateurs :
Jude Emond
Jacques Gagnon
Éric Guenette
Maryse Fortier
José Poulin
Sylvain Poulin
Carole Provençal
Linda St-Hilaire
Camil Turmel
et les nombreux
organismes communautaires

Conception et montage :
Maryse Fortier

Correcteurs :
Maryse Fortier
Camil Turmel

Impression :
Daniel Gagnon,
courtier en
imprimerie

Sommaire

Mot du maire	p. 2
Mot du directeur général	p. 2 à 4
Le Conseil vous informe	p. 4 et 5
Services municipaux	p. 6 à 9
Sécurité publique	p. 9 à 12
Organismes communautaires	p. 12 à 20
Services des loisirs	p. 21 à 26
Agenda communautaire	p. 27

Date de tombée
pour la parution du 13 décembre 2023 :
17 novembre 2023 à midi

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN

Mot du Maire



Chers citoyennes et citoyens.

•Agrandissement du parc industriel

La rencontre publique d'information tenue le 11 septembre dernier nous a permis de présenter à la population les différentes phases de ce projet ainsi que les coûts prévus pour l'aménagement de 17 terrains. Les travaux se feront en 2 phases dont la première qui consiste à aménager 8 terrains,

celle-ci a débuté au cours de la semaine du 24 septembre. Au regard de la phase 2, elle sera mise de l'avant lorsque la majorité des 8 terrains de la phase 1 seront vendus.

Afin de financer ce projet, la municipalité a adopté un règlement d'emprunt totalisant 2,7 M\$ montant représentant l'estimation faite par les ingénieurs pour ce projet (phases 1 et 2). Considérant que les travaux seront réalisés en régie, l'ensemble des coûts ne devrait pas excéder 2,1 M\$.

Afin de financer la phase 1 dont le montant prévu est de 1 185 230 \$, la municipalité affectera une somme de 194 260 \$ à même le fonds général, un emprunt de 400 000 \$ (sans intérêt) proviendra du fonds de roulement, la MRC des Etchemins, par l'entremise de son plan de relance, a octroyé une somme de 75 000 \$ afin de soutenir ce projet et un emprunt totalisant un peu plus de 515 000 \$ sera nécessaire afin de compléter la phase 1.

Concernant la phase 2, un emprunt supplémentaire de 764 937 \$ est normalement prévu, cependant dans l'éventualité que la vente des 17 terrains se réalise, la municipalité n'aurait pas à effectuer cet emprunt.

• Inauguration du Parc Fernande-Métivier-Poulin

En présence de plusieurs dizaines de membres des familles Métivier et Poulin, nous avons procédé le 22 juillet dernier à l'inauguration du terrain multisports consacré principalement à la pratique du soccer.

Ce terrain situé sur la route des Sommets à proximité du Centre de santé des Etchemins a été identifié au nom de Fernande-Métivier-Poulin. Madame Métivier-Poulin est une personne qui s'est grandement impliquée dans notre milieu notamment au niveau de la pratique du ballon-balai et de la balle molle mineure. Mère de neuf enfants et opérant différents commerces, Mme Métivier-Poulin a toujours trouvé le temps de s'impliquer dans notre communauté, elle ne voyait que du positif dans le bénévolat. Madame Métivier-Poulin a été intronisée au Temple de la renommée Beauceron, à titre de bénévole en 1988, en plus d'avoir été reconnue comme bénévole émérite par le Club Optimiste de Lac-Etchemin, l'année précédente.

Cette infrastructure a nécessité un investissement totalisant 306 000 \$. Afin de financer le tout la municipalité a reçu une contribution de 125 000 \$ du ministère de l'Enseignement, du loisir et du Sport, 51 000 \$ de la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) de la MRC des Etchemins, de 82 000 \$ du Programme de la taxe d'accise sur l'essence

(TECQ) et de 48 000 \$ à même le fonds général de la municipalité.

• Record de participation pour la troisième édition du Triathlon Bionick de Lac-Etchemin

Ce sont plus de 500 athlètes qui se sont inscrits à cette troisième édition. Une nouveauté cette année, 72 jeunes de 4 à 11 ans se sont initiés à cette discipline. Plus de 180 bénévoles et un comité organisateur dirigé par Mme Marie-Luce Giguère ont contribué, une fois de plus, à la réussite de cet événement.

Madame Giguère nous a confirmé le retour du Triathlon en 2024 ce qui est une excellente nouvelle.

Toutes nos félicitations à l'ensemble des personnes impliquées dans cette activité qui permet à notre municipalité une visibilité exceptionnelle.

Camil Turmel
Maire

Mot du directeur général



Nous voilà déjà rendu au début de l'automne et bien que la météo estivale ne fût pas très clémente, nous avons quand même eu plusieurs projets, activités et événements qui nous ont maintenu occupés tout l'été.

Notre première année d'opération du Club

Nous avons eu un peu de retard avec la livraison de notre barrière mais nous sommes malgré tout très satisfaits du déroulement de la saison en dépit de la météo qui a eu un effet négatif sur l'achalandage de la clientèle. Nous avons pris note de quelques commentaires afin d'améliorer les opérations de la station, les dates et heures d'ouverture ainsi que la date de clôture de la saison. Nous allons également être en mesure de mieux communiquer l'information avec la création d'une page Facebook dédiée au Club nautique avec laquelle nous pourrions rejoindre plus facilement la clientèle.

Une opération importante de nettoyage de notre conduite d'eau principale sur la 2^e avenue s'est tenue en mai, juin et juillet et je tiens à remercier sincèrement les contribuables touchés par ces travaux pour leur patience et collaboration. Je dois l'avouer, ce fut une période qui n'a pas été de tout repos pour les citoyens mais également pour nos employés des travaux publics et de l'administration. Malgré tout, nous pouvons dire que nous sommes satisfaits du résultat de l'opération parce que le but

premier était de réhabiliter la conduite d'eau pour prolonger son espérance de vie. Nous avons vécu plusieurs épisodes d'eau colorée et d'interruption de la distribution mais je peux vous assurer que toutes les précautions ont été prises pour s'assurer de fournir une eau potable de qualité. Nous avons procédé à des analyses et des tests à intervalle régulier pour en être certain et nous continuons de monitorer le tout avec grande rigueur. Je tiens à remercier personnellement nos employés Michel Ruel, Richard Mercier et Serge Vachon qui ont redoublé d'ardeur durant ces travaux.

Je tiens à féliciter l'organisation du tournoi de balle molle familial ainsi que l'organisation du triathlon pour leur immense succès lors des 2 activités tenues cet été. Ce sont 2 événements qui apportent de la vie et de belles retombées pour notre municipalité. Avec l'implication de vos équipes de bénévoles respectives, vous faites rayonner notre municipalité.

Le dernier sujet sur lequel je veux vous entretenir est **l'agrandissement de notre parc industriel.**

Nous avons adopté le 14 septembre dernier, un règlement d'emprunt pour les travaux de 2 760 100 \$. Nous avons travaillé très fort pour s'assurer d'avoir un projet qui n'affectera pas de façon démesurée la capacité de payer de nos contribuables et l'endettement de notre municipalité.

Nous avons mis en vente 8 terrains pour la phase 1. Les travaux d'infrastructure pour la phase 1 sont débutés et nous espérons recevoir toutes les autorisations gouvernementales d'ici la fin de l'année. Une publicité est incluse dans cette édition de l'Info du Lac relative à l'information complète sur les terrains à vendre. Nous sommes certains que ce projet sera un succès et dynamisera la vie économique de notre municipalité.

Je suis toujours disponible pour répondre à vos questions.

PRINCIPALES RÉOLUTIONS PASSÉES EN JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE 2023

Résolution d'intention de déclaration de compétences concernant la délivrance de certaines autorisations en vertu du règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations (Décret 1596-2021).

Adoption d'un projet de résolution relatif à une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant l'ajout de l'usage d'une épicerie sur le lot numéro 3 331 941, dans la zone 30-P, 199, rue du Sanatorium (Église).

Demande de démolition de l'immeuble sis au 175, 14^e Rang, lot numéro 3 601 479, zone 80-F, à Lac-Etchemin.

Avis de motion & Projet de Règlement numéro 222-2023 ayant pour objet d'amender le plan d'urbanisme 61-2006 et le règlement de zonage numéro 62-2006 afin de procéder à la concordance avec le nouveau règlement numéro 140-22 de la MRC des Etchemins relatif au schéma d'aménagement et de développement (dont les modifications des limites du périmètre urbain pour l'agrandissement du parc industriel) ainsi que d'apporter quelques correctifs à ses règlements.

Autorisation de signataires - Protocole d'entente intermunicipale avec la

Municipalité régionale de Comté des Etchemins relativement à l'exploitation de la part de la Municipalité de Lac-Etchemin d'un système en commun d'assainissement des eaux usées.

Résolution d'embauche pour M. Philippe Pouliot comme journalier auxiliaire.

Avis de motion et projet Règlement décrétant un emprunt de 334 955 \$ sur une période de 20 ans afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) accordée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec-2019-2023 (TECQ).

Adjudication du contrat pour le mélange et le traitement d'abrasif de déglacage - Hiver 2023-2024.

Adjudication du contrat pour services professionnels d'ingénierie pour l'élaboration de plans et devis pour la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout des rues Gagnon et Dufour.

Adjudication du contrat pour la fourniture et la livraison de matériaux d'aqueduc et d'égout pour les travaux d'ajout de deux (2) rues supplémentaires dans le parc industriel.

Adjudication du contrat pour la fourniture et la livraison de matériaux de béton pour les travaux d'ajout de deux (2) rues supplémentaires dans le parc industriel.

Adjudication du contrat pour la surveillance et la vérification de la qualité des matériaux pour les travaux d'ajout de deux (2) rues supplémentaires dans le parc industriel.

Autorisation de signature - Contrat d'utilisation d'un dépôt à neige avec la Municipalité de Saint-Léon-de-Standon - Saison 2023-2024.

Aide financière octroyée à Bleu & Bon inc. dans le cadre de la Politique d'aide au développement économique de la Municipalité de Lac-Etchemin - Volet 1 aide générale à l'entreprise.

Demande de démolition de l'immeuble sis au 175, route 276, lot numéro 4 341 585, zone 60-A/ILOT.

Demande de dérogation mineure no. 2022-148 - M. Jocelyn Lemelin, au 202, 2^e Avenue, sur le lot numéro 3 602 167, zone 27-CH, à Lac-Etchemin.

Motion de félicitations - Mmes Nathalie Vachon et Marika Labrecque et M. Michel Gourde, formateurs bénévoles du tennis auprès des jeunes de la municipalité - Été 2023.

Motion de félicitations - Membres du Comité organisateur du tournoi de balle molle familial de Lac-Etchemin - Édition 2023.

Motion de félicitations - Comité organisateur de la troisième édition du Triathlon Bionick de Lac-Etchemin.

Avis de motion et projet de Règlement décrétant une dépense de 2 760 100 \$ et un emprunt de 2 760 100 \$ pour des travaux d'infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égout pour l'ajout de deux (2) rues supplémentaires dans le parc industriel.

PRÉPARER VOTRE TROUSSE D'URGENCE

Quoi inclure dans une trousse d'urgence domestique
Dans un même contenant (sac à dos, bac de plastique,
etc.), rassemblez les articles suivants :

- Eau potable
2 litres par personne par jour, pour au moins 3 jours
- Nourriture non périssable
provision pour au moins 3 jours
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles et piles de rechange
- Lampe de poche et piles de rechange
- Trousse de premiers soins
- Bandages adhésifs
- Compresse de gaze stériles
- Ciseaux
- Pince à épiler
- Épingles
- Antiseptiques
- Analgésiques
- Articles pour l'hygiène
- Brosses à dents
- Serviettes
- Savon
- Papier hygiénique
- Sacs à ordures en plastique
- Couvertures
- Argent comptant et monnaie
- Jeu de clés pour la voiture et la maison
- Sifflet - pour signaler votre présence aux secouristes
- Chandeliers
- Briquet et/ou allumettes
- Couteau de poche multifonctionnel
- Masques antipoussière
- Papiers personnels importants (photocopies)
- Pièces d'identité
- Polices d'assurance
- Ordonnances pour les médicaments et les lunettes
- Plan de sécurité
- Liste des personnes à joindre en cas d'urgence

Pensez aussi à inclure les articles suivants :

- Pour votre bébé
 - Lait maternisé
 - Couches jetables
 - Biberons
- Pour vos animaux domestiques
 - Nourriture
 - Médicaments
 - Accessoires

N'oubliez pas :

- Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible
- Informez les membres de votre famille de son existence et de l'endroit où elle est rangée
- Vérifiez annuellement le contenu de votre trousse
- Remplacez au besoin l'eau ou tout autre article ayant été utilisé

Quoi inclure dans une trousse d'urgence pour la voiture

Avant de prendre la route l'hiver, assurez-vous d'avoir des objets dans votre voiture, à portée de main :

- allumettes et bougies, rangées dans une boîte étanche (pour se réchauffer ou s'éclairer)
- lampe de poche et piles de rechange
- pelle, grattoir et balai à neige
- sable ou sel
- câbles de démarrage
- fusées éclairantes
- plaques d'adhérence (bandes de traction)
- constat amiable
- trousse et manuel de premiers soins
- vêtements chauds et bottes de rechange
- bouteilles d'eau et aliments non périssables
- couvertures
- cartes routières
- pièces de monnaie ou carte d'appel

SIRÈNE D'ALERTE
Quoi faire si vous l'entendez?



Ville et campagne...
AU NATUREL

Lac-Etchemin

GUIDE D'INFORMATION DU CITOYEN SÉCURITÉ CIVILE

À CONSERVER

SYSTÈME D'ALERTE ET DE MOBILISATION DE LA POPULATION



Située sur la toiture de l'Édifice municipal, la sirène d'alerte pourrait être utilisée dans l'éventualité d'une situation de mesures d'urgence.

Afin de vérifier le bon fonctionnement de l'équipement, un test est effectué 2 fois par année, soit les 1^{er} mercredis d'avril et d'octobre.
Les citoyens devront rester calmes lorsqu'ils entendront l'alarme puisqu'il ne s'agit que d'un exercice.

COMPORTEMENT À ADOPTER

La sirène indique aux citoyens qu'ils doivent consulter rapidement le site Internet ou la page Facebook de la municipalité ou syntoniser la radio Passion-FM (100,5) pour connaître la nature de la situation en cours et les bons comportements à adopter en situation d'urgence.

Les citoyens sont également invités à faire circuler l'information auprès de leur famille, de leurs proches et de leurs voisins. Ils contribueront ainsi à assurer la sécurité de leurs concitoyens.

JE RECONNAIS LES SIGNAUX ÉMIS PAR LA SIRÈNE



La sirène émet un signal destiné à mettre la population en alerte.
Trois (3) signaux doivent être distingués :



**LE SIGNAL
D'ALERTE CONFINEMENT**
« SON CONTINU »
2 CYCLES DE 30 SECONDES

**LE SIGNAL DE FIN
DE L'ALERTE CONFINEMENT**
« SON CONTINU »
1 CYCLE DE 30 SECONDES

SIGNAL D'ESSAI BI-ANNUEL
« SON CONTINU »
1 CYCLE DE 60 SECONDES

J'ADOpte LES BONS RÉFLEXES



En dehors des essais bi-annuels, la diffusion du signal d'alerte implique de suivre les consignes suivantes :

Vous entendez le signal d'alerte confinement :

- Mettez-vous en sécurité pour vous confiner :
- Restez chez vous
 - Rejoignez sans délai un bâtiment
 - Ne restez pas près des fenêtres
 - Arrêtez climatisation, gaz, électricité, ventilation
 - N'allumez pas une quelconque flamme



Tenez-vous bien informé(e)
Respectez les consignes diffusées à la radio Passion-FM au 100,5 sur le site Internet (www.lac-etchemin.ca) et la page Facebook de la municipalité.

Restez en sécurité
"allez pas chercher vos enfants à l'école, un plan de mise en sécurité des élèves a été prévu dans leurs établissements respectifs.

Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale
Ceci afin de ne pas surcharger les réseaux de téléphonie nécessaires à l'action des services de secours.

Services municipaux

Politique familiale et des aînés



Renouvellement de la POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

Les membres du comité de suivi de la Politique familiale et des aînés débiteront bientôt la procédure de renouvellement de cette politique et ils solliciteront la population dans le processus pour, finalement, déposer un plan d'action à la fin de l'année 2024. Famille et aînés saisissez la chance qui vous est offerte de vous exprimer.

Maintenir l'aide au Salon des familles des Etchemins.

Le Salon des familles a connu beaucoup de succès au cours des dernières années, il est une source inspirante pour nos familles et nos aînés. Rendez-vous en mai prochain, la Municipalité de Lac-Etchemin appuiera les nombreux bénévoles soucieux de vous offrir une activité à la hauteur de vos attentes.

Promouvoir le projet INITIATIVE PARENTS ET GRANDS-PARENTS.

Nous sommes à l'écoute de vos initiatives. Que vous soyez parents ou grands-parents il nous fera plaisir de vous soutenir dans vos projets.

Accueil des nouveaux-arrivants

Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés de Lac-Etchemin présente une activité destinée aux nouveaux arrivants de Lac-Etchemin. L'objectif de l'activité "Accueil des nouveaux arrivants" est de faire connaître les services, les organisations et les entreprises de Lac-Etchemin. De plus, c'est une belle occasion de créer des liens et de réaliser de nouvelles rencontres. **Cette année l'activité se tiendra le 23 novembre 2023, au Centre des arts et de la culture.**

Membres : Guyda Deblois, Germaine Lessard, Sabrina Lamontagne, Florent Pelletier, Josée Lévesque et Jude Emond.



Avant et pendant une tempête, la municipalité effectue le déblaiement des rues et des trottoirs en poussant la neige sur les côtés pour faciliter la circulation. Les équipes se concentrent sur les artères principales. Pour des raisons de sécurité, les zones à proximité du centre de santé, de l'école, et les rues/routes à grand flot de circulation, sont déblayées en priorité. De plus, les efforts y sont concentrés lors d'une chute de neige importante. Par la suite, les artères secondaires et les trottoirs sont déblayés selon l'importance des précipitations.

Après une tempête importante, la municipalité procède à une « opération déneigement » lorsqu'il est nécessaire de transporter ou de souffler la neige, ou lorsqu'un déglacage des rues est essentiel après un épisode de verglas.

Interdiction de stationnement dans les rues



Afin de maximiser les opérations de déneigement, la **réglementation sur le stationnement dans les rues durant la période hivernale** entre en vigueur le **15 novembre de chaque année** à la grandeur du territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin. À compter de cette date, et **jusqu'au 31 mars, entre 23 h et 7 h, le stationnement dans les rues est interdit**. Tout contrevenant est passible d'une amende. Aussi, le véhicule pourra être remorqué, et ce, au frais du propriétaire délinquant.

Interdiction de transporter, jeter et amonceler de la neige sur les infrastructures, les terrains publics et dans les cours d'eau

Saviez-vous que...



Lorsque vous déneigez votre terrain/stationnement ou celui d'un client (par un entrepreneur par exemple), il est interdit de jeter de la neige ou de la glace dans la rue, sur le trottoir, les stationnements, les terrains publics et les cours d'eau. Lorsque vous êtes à proximité d'un cours d'eau, n'envoyez pas votre neige dans ce dernier ou dans votre rive (10 mètres de chaque côté) afin de ne pas créer d'obstruction lors de la fonte et de ne pas endommager la végétation présente. De plus, les abrasifs présents dans la neige peuvent contenir des produits nocifs pour le plan d'eau. Tout contrevenant est passible d'une amende.

Déneigement en période hivernale à Lac-Etchemin

À propos du déneigement à Lac-Etchemin

L'hiver à Lac-Etchemin est synonyme de déneigement. Pour la municipalité cela représente un budget de plus d'un demi-million annuellement, 172 km de chaussées et 2,4 km de trottoirs à déneiger et à déglacer.

Soufflage sur les terrains privés



Notez qu'il est possible que nos opérateurs puissent souffler la neige accumulée en bordure de rue sur les terrains privés au moyen de la machinerie. Nous prenons toutes les précautions nécessaires afin d'éviter que la neige de retrouve sur un bâtiment ou un abri d'auto.

Le propriétaire ou l'occupant de tout terrain privé, sur lequel la neige est déposée ou soufflée, doit installer des clôtures à neige ou autres matériaux suffisamment robustes afin de protéger, notamment, les arbres, les arbustes, et autres plantations, ainsi que les boîtes postales, les clôtures décoratives et autres éléments décoratifs, des dommages causés par la neige ainsi déposée ou soufflée.

Réclamations pour bris lors d'opération de déneigement

Les équipes de déneigement de la municipalité effectuent leur travail avec la plus grande vigilance et en faisant preuve de prudence. Il est néanmoins possible que leurs activités causent un dommage à l'un de vos biens.

Cependant, ce n'est que lorsque les opérateurs ont agi de façon fautive ou négligente que la municipalité sera tenue de réparer le préjudice subi. **Par exemple, le fait de souffler de la neige sur les terrains privés ne constitue pas une faute; il s'agit d'un droit (article 69 de la Loi sur les compétences municipales) dont la municipalité se prévaut.**

Il faut comprendre qu'on ne peut contourner tous les obstacles avec la souffleuse. **Par conséquent, les clôtures doivent être résistantes et solidement implantées et les végétaux doivent bénéficier de protections hivernales. Il faut également éviter que des biens se trouvent dans l'emprise de la rue ou trop près de celle-ci.**

Procédure en cas de réclamation

Dans le cas où vous désirez adresser une réclamation auprès de la Municipalité de Lac-Etchemin, nous vous invitons à consulter le site web municipal à la rubrique « Procédure en cas de réclamation » à l'adresse suivante : <http://www.lac-etchemin.ca/procedure-en-cas-reclamation/>.

Dans les délais requis, vous devez fournir toutes les preuves nécessaires pour établir la négligence de la municipalité et votre préjudice : témoignage, photos, factures de réparation, etc. Sans preuve suffisante, la municipalité ne pourra accepter la réclamation.

Quelques petits trucs pratiques pour la collecte de vos matières résiduelles

- Procédez au **désassemblage des boîtes de carton** avant de les mettre dans votre bac, cela réduit de beaucoup l'espace disponible dans votre bac ainsi que dans notre camion de collecte.
- Lorsque vous avez plus d'un bac de la même nature (ordure ou recyclage), **remplissez les dans l'ordre**, c'est-à-dire commencez à remplir complètement le premier, ensuite l'autre et ainsi de suite au lieu d'en mettre juste un peu dans tous les bacs, ça évite, lors de la collecte, à avoir à soulever tous les bacs lorsque ce n'est pas nécessaire.

- N'oubliez pas de **laisser un espace minimal d'environ 45 cm (18 po) entre chaque bac** et tout le tour de ce dernier afin que nous puissions prendre le bac avec la pince du camion.
- **Un bac inaccessible ne sera pas ramassé.** Advenant que certains endroits soient difficiles d'accès en raison de la météo, il se peut que l'on ne procède pas à la collecte la journée prévue; nous repasserons dès que la situation sera plus propice.
- **Si vous désirez mettre plus d'un bac, informez-vous à nos bureaux avant.** Si vous mettez un bac supplémentaire et que vous ne faites pas parti de la liste de cueillette de bac supplémentaire, ce dernier ne sera pas collecté.
- **Propriétaires de commerces, informez tout votre personnel à cet effet afin de s'assurer que tous mettent les efforts nécessaires.**
- De plus, assurez-vous que votre bac ne nuise pas lors des travaux de déneigement en le laissant à l'intérieur de votre entrée.

*** RAPPEL ***

Avis concernant l'utilisation de bac roulant de 240 litres.

N'oubliez pas que la Municipalité de Lac-Etchemin **ne procède plus à la cueillette des bacs 240 litres depuis le 1^{er} octobre.**

Vous devez donc vous procurer un bac conforme de 360 litres, disponible à la municipalité au coût de 125 \$ taxes incluses.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Merci à l'avance de votre bonne collaboration.

Eric Guenette

Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement



Les abris temporaires pour les autos

Nous tenons à vous rappeler que les abris hivernaux sont permis dans la municipalité entre le 1^{er} octobre et le 15 mai. Nous vous demandons donc de bien respecter ces dates.

Notez qu'il faut conserver une distance minimale de 1,5 mètre entre les abris d'hiver et l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou, s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée. À l'extérieur du périmètre d'urbanisation, cette distance minimale est portée à 6 mètres. Ces mesures existent afin d'éviter tout dommage à vos abris lors des travaux de déneigement.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.



Récupération des piles domestiques

La Municipalité de Lac Etchemin avise ses citoyens qu'il est possible de disposer des **PILES DOMESTIQUES**, pendant la période de fermeture de son « ÉCOCENTRE » en se rendant au **BUREAU MUNICIPAL** du 26 novembre 2023 jusqu'au 10 avril 2024, au 208, 2^e Avenue durant les heures normales d'ouverture soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi.

PILES DOMESTIQUES ACCEPTÉES

Piles rechargeables (pour jouets, outils, téléphones sans fil et cellulaires,

ordinateurs portables, caméscopes), piles alcalines (ex : AA, AAA, C, D, 9 volts, etc...), piles carbone-zinc.

PILES REFUSÉES

Batteries d'automobiles et de tout autre véhicule motorisé, batteries de provenance industrielle.

TRAVAILLONS « ENSEMBLE » À CONSERVER NOTRE TERRITOIRE PROPRE ET EN SANTÉ !

ÉCOCENTRE

(située à l'extrémité de la rue Deblois)

Si vous avez des matières que vous n'êtes pas en mesure de disposer chez vous, vous pouvez le faire à l'Écocentre. Lorsque que vous vous rendez à cet endroit, nous vous demandons de bien respecter les consignes de nos contrôleurs et de faire preuve de civisme envers eux et le site. Veuillez s'il vous plaît commencer par inscrire votre nom dans le registre à chaque visite afin que l'on puisse compiler le plus fidèlement possible nos données. Si vous apportez plus d'une sorte de produits, il vous faut faire le tri à chacune des stations. Toujours prioriser la récupération avant d'envoyer une matière aux déchets.

Il est possible de récupérer à notre site tous ces produits :

Le métal, le plastique (si trop gros pour entrer dans votre bac domestique), le carton, les matériaux secs (brique, béton, asphalte), les feuilles, l'herbe, les branches, le bois (non-contaminé par d'autres matériaux de construction, clous acceptés), les bonbonnes de propane (1, 5, 10, 20, 30, 40, 60 et 100 livres), les ampoules (sauf les ampoules à filament à incandescence et halogène), les fluorescents (les tubes de 2, 4, 6 et 8 pieds), les résidus de peinture, les piles et les produits dangereux domestiques (piles alcalines, carbone-zinc et rechargeables et résidus de peinture), appareils électroniques et frigorifiques ainsi que des pneus (de moins de 36 pouces de diamètre) et sans les jantes.

IMPORTANT : Les produits apportés doivent être strictement de provenance résidentielle et se trouver dans les contenants originaux.

L'objectif de ce service vise à éviter que ces produits se retrouvent au site d'enfouissement à Armagh. **PLUS NOUS RÉCUPÉRONS, MOINS NOUS ENFOUISSONS DE MATIÈRES, MOINS CELA COÛTE CHER ET MEILLEUR EST NOTRE ENVIRONNEMENT!**

Les produits qui sont récupérés sont par la suite disposés de façon adéquate par l'entremise de différents partenaires.

D'autre part, il vous est possible de venir chercher gratuitement du compost, du paillis et des morceaux de bois récupérés.

Les heures d'ouverture de l'Écocentre sont le mercredi en après-midi de 13 h à 16 h et le samedi matin de 8 h à 12 h.

PRENEZ NOTE QUE L'ÉCOCENTRE FERMERA LE 25 NOVEMBRE 2023 POUR RÉOUVERTURE EN AVRIL 2024. Notez qu'il n'y a plus de collecte de monstres ménagers. Vous devez apporter vos matières vous-même à l'Écocentre ou s'il s'agit de meubles divers, mobilier, électroménagers, matelas en bon état, matériel informatique, etc., vous pouvez contacter Ressourcerie Bellechasse au 418 642-5627. Ce service est tout à fait gratuit.

Matériaux de démolition :

Lorsque vous procédez à des travaux de démolition d'envergure (exemple une toiture), optez pour la location d'un conteneur plutôt que de venir le porter à l'Écocentre. Seules les remorques ou l'équivalent de remorque de 3 m³ et moins seront acceptées et une seule remorque de matériaux ou de déchets similaires (ne s'applique pas aux matières récupérables ou en grande quantité) sera acceptée par jour par adresse.

Toute personne ne respectant pas nos règles ou nos contrôleurs pourrait se voir expulsée du site sans préavis.

TRAVAILLONS « ENSEMBLE » À CONSERVER NOTRE TERRITOIRE PROPRE ET EN SANTÉ !

N.B. L'Écocentre est à l'usage des particuliers et des résidents de Lac-Etchemin seulement. Aucune matière en provenance de travaux ou d'activités commerciales ne sera tolérée.

Pour les gens qui viennent d'aménager à Lac-Etchemin, nous vous demandons d'apporter une preuve de résidence lorsque vous irez à l'Écocentre.

Plan de localisation ci-dessous :

Éric Guenette
Directeur des Services publics
Urbanisme et Environnement



AVIS IMPORTANT AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS



Nous avons remarqué depuis quelque temps, une nette détérioration de la propreté de nos rues en raison des déjections canines qui souillent les lieux publics.

C'est pourquoi nous demandons à tous les propriétaires de chiens leur collaboration, plus particulièrement dans le secteur de la 2^e Avenue (trottoirs). Chaque propriétaire se doit de ramasser les excréments laissés par leur animal. Ce geste démontre un esprit de civisme et de respect envers le reste de la communauté.

Nous encourageons fortement toute personne témoin d'un comportement délinquant à interpeller directement le ou les individus en leur rappelant leur devoir comme propriétaire de chien.

Sécurité publique



REMISAGE DES RÉSERVOIRS DE PROPANE DE BBQ

Le temps est venu de remiser votre BBQ et voici quelques conseils pour le faire en toute sécurité :

- **NE REMISEZ JAMAIS VOTRE BOUTEILLE DE PROPANE À L'INTÉRIEUR DE LA MAISON OU DANS LE GARAGE ATTENANT À LA MAISON.**
- Rangez votre bouteille de propane à l'extérieur dans un endroit bien aéré, comme par exemple accrochée sous le patio aux solives et recouvrez la bouteille d'un sac de plastique pour la protéger des intempéries.
- Fermez le robinet de la bouteille même lorsqu'elle est vide et mettez le bouchon de sécurité en place.

- Protégez le robinet : un robinet abîmé peut fuir.
- Rangez la bouteille loin des flammes et des sources de chaleur.
- Déposez la bouteille debout, dans un endroit sûr.

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.



Ramonnage de la cheminée

Le ramonnage de la cheminée, au début de l'automne, est une excellente habitude. Si votre appareil de chauffage au bois est utilisé régulièrement, il serait prudent de faire un autre ramonnage vers les mois de janvier ou de février. Cette excellente habitude permet de combattre un ennemi sournois : la créosote.

Il s'agit d'un résidu inflammable qui se dépose sur les parois de la cheminée. Vous pouvez limiter la production de créosote en brûlant seulement du bois sec. Il ne faut pas brûler les déchets qui sont en plastique, en bois peint ou traité ou s'ils contiennent de la colle comme les panneaux de contreplaqués ou d'agglomérés. Leur combustion libère des produits chimiques toxiques qui contribuent à l'accumulation de la créosote.

Une accumulation de 3 mm de créosote sur les parois d'une cheminée est une invitation aux pompiers à combattre éventuellement un feu de cheminée.

Au cours des derniers mois le service incendie a dû intervenir pour des feux de cheminée qui ont été causés par une mauvaise technique de ramonnage, c'est-à-dire que le ramonnage avait été effectué à partir du bas vers le haut de la cheminée sans que le chapeau n'ait été enlevé. En ramonnant de cette manière le créosote est poussé dans le chapeau et crée un bouchon qui peut obstruer totalement la cheminée et causer ainsi un reflux de fumée dans votre résidence.

Soyez donc vigilant si vous ramenez votre cheminée de cette manière en nettoyant régulièrement votre chapeau.

Nous vous rappelons aussi que l'installation d'avertisseurs de fumée est une obligation. Ceux-ci peuvent sauver des vies en cas d'incendie. L'autre danger sournois qui est relié à l'utilisation d'un système de chauffage à combustion solide est le monoxyde de carbone. Ce gaz inodore est dégagé par la combustion du bois et s'il s'infiltre dans une résidence, il peut s'avérer mortel. L'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone est aussi obligatoire si vous possédez un système de chauffage autre qu'électrique.

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.



Appareil à combustion

- Assurez-vous que vos appareils à combustible (poêle à bois, huile, au propane, etc.) soient installés selon les directives recommandées dans le manuel du fabricant.
- Ramenez ou faites ramoner la cheminée par un professionnel tous les ans ou à toutes les cinq cordes de bois brûlées, si vous utilisez fréquemment votre appareil.
- Assurez-vous que votre cheminée ne soit pas obstruée par la végétation, la neige ou la glace.
- Ne **JAMAIS** mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote.
- L'utilisation de bûches de ramonage ou additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée **ne remplacent pas** le ramonage.

Monoxyde de carbone

- Le monoxyde de carbone (CO) est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence.
- Des maux de tête, des nausées, de la fatigue, des vertiges, des étourdissements et de la faiblesse peuvent être des signes de présence de monoxyde de carbone. À long terme ou en présence de concentration élevée, il y a risque d'évanouissement, de coma ou de décès.
- En cas d'exposition, **appelez le 911**, ouvrez les fenêtres et sortez dehors.
- Vous devez avoir un avertisseur de monoxyde de carbone lorsque vous possédez un appareil à combustion et /ou un garage contigu à votre résidence.

Bûche écologique

- Si vous utilisez des bûches écologiques, il est important de bien suivre les directives du fabricant sur l'emballage.

IMPORTANT

Assurez-vous que votre demeure soit munie d'un avertisseur de fumée à chaque étage y compris le sous-sol. Remplacez les piles deux fois l'an au changement d'heure.



UN MESSAGE DE PRÉVENTION DE VOTRE SERVICE INCENDIE

L'avertisseur de fumée reste le moyen le plus efficace et le moins dispendieux pour sauver des vies en cas d'incendie, particulièrement s'il se déclare la nuit, à votre insu. Il faut régulièrement vérifier son fonctionnement et remplacer sa pile. Les moments les plus propices pour le remplacement de la pile sont au printemps et à l'automne, lors du changement d'heure.

Voici des réponses aux questions les plus fréquemment posées sur l'avertisseur de fumée.

Est-ce obligatoire de posséder un avertisseur de fumée?

Oui. Le **Règlement de prévention du Service de sécurité incendie de Lac-Étchemin / Saint-Luc oblige son installation, son entretien ainsi que son bon état de fonctionnement**. Il s'agit d'un élément essentiel à votre sécurité et celle de votre famille.

Quel modèle acheter?

Les avertisseurs de fumée peuvent être branchés au courant électrique, alimentés par pile ou par une combinaison des deux. Il faut d'abord déterminer quelle sera la source d'énergie la plus appropriée à vos besoins. Si vous installez un avertisseur branché au courant, il est conseillé de choisir un modèle avec pile de secours en cas de panne électrique.

Il existe aussi des avertisseurs de fumée munis d'une pile au lithium, qui peut durer jusqu'à dix ans. Ces avertisseurs peuvent s'avérer une solution intéressante pour les personnes qui ont tendance à négliger le remplacement des piles.

Il existe deux types d'avertisseurs de fumée:

- Les avertisseurs à ionisation (ioniques), qui sont mieux adaptés pour les pièces contenant des substances ou des matériaux fortement combustibles comme des graisses de cuisson, des liquides inflammables, des solutions nettoyantes, etc. Ces appareils réagissent rapidement aux incendies de grande intensité;
- Les avertisseurs à cellule photoélectrique (optiques), qui réagissent aux incendies pouvant être causés par une cigarette qui brûle sur une surface de textile comme un divan, par exemple. L'avantage de ces appareils : ils sont moins sujets aux alarmes intempestives pouvant survenir près de la cuisine ou de la salle de bain.

Pour une protection optimale, vous pouvez aussi vous procurer un avertisseur de fumée qui combine les deux types de fonctionnements. Avant de faire l'achat de votre avertisseur, vérifiez s'il est certifié par Les laboratoires des assureurs du Canada (ULC), un organisme de normalisation reconnu. On trouve aussi souvent le logo CSA qui indique que certaines pièces de l'avertisseur ont été fabriquées selon les normes de CSA International.

Qui est responsable de l'entretien de l'avertisseur de fumée?

L'occupant d'un logement est responsable de l'entretien et du maintien en bon état de fonctionnement de l'avertisseur de fumée, notamment en remplaçant les piles lorsque nécessaire.

Quel type de pile puis-je utiliser?

À cet effet, il est recommandé de suivre les indications du fabricant. Rappelons qu'il ne faut pas installer de pile rechargeable dans un avertisseur de fumée. Soyez aussi attentifs aux signaux sonores que votre appareil peut émettre puisqu'ils résultent possiblement d'un dysfonctionnement de l'avertisseur, d'une pile épuisée ou d'une détection de fumée. Combien doit-on retrouver d'avertisseurs dans un logis?

Il faut en installer un à tous les étages incluant le sous-sol, et il est recommandé d'en munir les chambres où l'on dort la porte fermée.

Où faut-il l'installer?

Dans le corridor, près des chambres à coucher, à un endroit où la fumée

incendie ou la sécurité civile, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

Sylvain Poulin Directeur service incendie
Technicien en prévention incendie
Municipalité de Lac-Etchemin / Saint-Luc
(418) 625-4521 ou 418-625-3434 caserne incendie
incendie@lac-etchemin.ca

*Organismes
communautaires*



La bibliothèque L'Élan vous informe

Invitation aux usagers de prendre le tournant informatique

Savez-vous qu'il est fort utile de transmettre votre adresse courriel à la Bibliothèque L'Élan? En lui transmettant cette information, vous serez avisés par courriel que votre abonnement ou vos prêts arrivent à échéance ou sont en retard et que vos réservations sont disponibles.

La bibliothèque pourrait également utiliser votre courriel pour vous faire connaître les nouveaux livres au répertoire, l'ajout d'un nouveau service, une fermeture imprévue, la tenue d'une activité d'animation. N'hésitez pas à lui transmettre votre adresse courriel afin de gérer vos prêts à domicile et de mieux connaître les services qu'elle vous offre. L'adresse courriel de la bibliothèque est biblio@sogetel.net.

Invitation à consulter la page Facebook de la bibliothèque

La bibliothèque L'Élan liste plusieurs nouveautés de son répertoire sur sa propre page Facebook et sur celui de la municipalité. Voilà un autre moyen d'informer les usagers des biens culturels à leur disposition. Cette initiative est l'œuvre de Mme Claudia Fortin en collaboration avec Réseau-Biblio.

Ajouts de nouveautés au répertoire en août, septembre et octobre 2023

SECTION des ADULTES - ROMANS: «Les inconnues de l'île d'Orléans», «Les aurores fragiles», «La boulangerie Ménard», «Le château des secrets», «Les Irlandais de la Grosse-île», «Conte de fée», «Le silence du passé 1», «Le silence», «La biscuiterie 2», «D'une vie à l'autre 1», «La chronique des Bridgeton 8 t.», «Jamais trop tard», «La faille», et «À la croisée des chemins 2.» ; **DOCUMENTAIRES :** «Le guide de l'auto 2024», «Jardiner avec Marthe 3», «True crime- Les prototypes 1», «Les femmes du bout du monde», «Guy Lafleur et nous- 50 regards sur l'homme», «100 % Nature et confidences», «Tremblez ! - Dix histoires criminelles », «Comment désamorcer la violence», «Mieux vivre la ménopause», «L'art

de l'écoute», «Mon parcours de l'anxiété à la sérénité», «Les plantes sauvages du Québec» et «Soyez l'histoire de votre tout-petit ».

SECTION JEUNESSE : BANDES DESSINÉES : «Idéfix : Les irrésistibles font leur cirque», «Garfield à fleur de poil», «Huit heures à Berlin», «Buck Danny Le vol du Rapier t. 9 et 10»; «Alpha 17», «Michel Vaillant – La cible 10», Luke L'arche de Rantanplan», «Spider Man», «One piece 5 t.», «Aventurosaure 5 t.» et «Mini-Jean 4»; **ROMANS :** «Terrifiant duo», «Frayeur à l'insectarium», «Voyage d'enfer», «La chambre numéro 7», «Le champ maudit», «Les vieux livres sont dangereux», «L'oiseau de feu», «Roblox Les robustes contre Glitchox!», «Des voix d'épouvante», «Juliette à Berlin», «Rebondir», «La vie compliquée de Léa Olivier 15, 16 et 17», «Billie Jazz- Hip-Hop 3», «Ti-Guy la Puck 02» et «Victoire à domicile»; **DOCUMENTAIRES :** «Petit décodeur illustré de l'ado en crise», «Incroyable Marine et l'anxiété de performance», «Tintin de A à Z», «Débrouillards – Des nouvelles du futur», «Vie et survie en forêt 2023», «Minecraft et le guide de la Survie», «Pokémon – L'année 2022», «Le maître constructeur LEGO», «Star Wars 3 t.» et les **ALBUMS :** «Zélie et les émotions de la rentrée», «Les Mamans sont formidables! », «Azuro : un cadeau magique pour maman», «Cher bébé», «Pat Patrouille 4 nos. ». «La voiture de course de George», «Carlos le tricheur 4 t.», «C'est ma cabane », «Licorne Il suffit d'y croire 3 t.», «Pas de dinosaure dans l'avion», «Cherche et trouve Petits dinosaures 2», «Pikachu», «Spirit au galop 2», et «Bonjour bébés chats!».

Les thématiques de l'automne, de la chasse et de l'Halloween sont sur les rayons

Des livres et revues traitant de l'automne (recettes de conserves et confitures; fines herbes et épices; préparation des boîtes à lunch des écoliers), de la chasse et de l'Halloween sont présentement sur les présentoirs. Aux intéressés d'en profiter!

Dons de livres et vente de livres à la bibliothèque

La bibliothèque L'Élan est toujours heureuse de recevoir des dons de livres pour enrichir son répertoire local, remplacer des documents ou les partager avec d'autres lecteurs de la municipalité. En début d'octobre jusqu'à la mi-novembre, la bibliothèque mettra en vente des livres élagués de sa collection locale à un prix minime. Les usagers intéressés à enrichir leurs collections sont invités à cette vente dont les bénéfices serviront à enrichir la collection locale.

Évaluation de l'activité «Club de lecture d'été TD 2023 : Vis l'aventure ! »



171 jeunes se sont inscrits au Club de lecture d'été TD 2023. Le but de l'activité était de favoriser leur fréquentation de la bibliothèque et leur lecture durant l'été. La bibliothèque a accueilli plusieurs groupes d'enfants et d'adolescents de l'école Notre-Dame, du CPE ou inscrits aux « Camps de

jour ». Un ajout important aux activités des « Camps de jour » a été la création d'un « coin de lecture » pour permettre aux enfants de lire en fin de journée. Une vingtaine de prix de participation ont été offerts aux jeunes pour les récompenser de leur fréquentation de la bibliothèque.

Le Club de lecture d'été TD est conçu pour permettre aux enfants de vivre les plaisirs de la lecture afin qu'ils aiment lire toute leur vie. Il permet aussi au personnel de la bibliothèque de mieux connaître les goûts des jeunes et de gérer la collection locale. Comme la remise des prix de participation se fait en présence des parents, les responsables peuvent discuter avec eux des besoins de leurs enfants aux points de vue lecture, culture et loisirs. Le succès du Club de lecture d'été demande beaucoup d'initiative, de ressources culturelles et humaines ainsi que la collaboration des intervenants qui œuvrent auprès des jeunes du milieu. Merci aux enseignantes, animatrices et intervenants de la bibliothèque qui, depuis une quinzaine d'années, offrent cette importante activité estivale aux jeunes de notre milieu.

Heureux couronnement des activités du Club de lecture d'été TD- 2023

Voici le message reçu du Réseau Biblio auquel notre bibliothèque est associée : « Nous avons le plaisir de vous informer que votre bibliothèque est la gagnante du prix des bibliothèques participantes du Club de lecture d'été TD, dont le tirage a eu lieu vendredi 15 septembre. Vous remportez un montant de 250 \$ applicable sur une activité d'animation jeunesse issue du Répertoire d'activités culturelles 2023-2024, vous avez jusqu'au 31 décembre 2024 pour utiliser ce montant. Toutes nos félicitations! »

La Municipalité de Lac-Etchemin reconnaît le service bénévole de Mme Jocelyne Leclerc

Félicitations à Mme Jocelyne Leclerc pour son implication depuis 15 ans au service des abonnés de la bibliothèque L'Élan. Le comité de gestion reconnaît sa disponibilité, sa constance au travail et son dévouement pour faire progresser la bibliothèque L'Élan.



Mme Jocelyne reçoit son certificat de 15 années de service des mains de M. Camil Turmel, maire de Lac-Etchemin et préfet de la MRC des Etchemins. Elle fait partie d'une équipe d'une vingtaine de bénévoles qui travaillent ardemment pour que la bibliothèque offre un service de qualité à la communauté de Lac-Etchemin.

Hommage à Mme Lorraine Gilbert pour ses 25 ans de service bénévole à la bibliothèque L'Élan.

Les intervenants de la bibliothèque L'Élan présentent leurs condoléances aux familles Gilbert et Chabot à la suite du décès récent de Mme Lorraine Gilbert qui, durant 25 ans, a géré bénévolement le comité de la Collection locale de la bibliothèque.

Mme Lorraine a fait partie de la première équipe de bénévoles formée en 1998 pour préparer la fermeture de la bibliothèque située au Centre Culturel et l'inauguration de la bibliothèque L'Élan le 8 septembre 1999. Durant 25 années, elle s'est



impliquée constamment dans la gestion du répertoire de la collection locale pour qu'il réponde aux besoins et suggestions des usagers. Tous les intervenants de la bibliothèque L'Élan témoignent de la qualité de son implication comme bénévole qui est pour tous un exemple à perpétuer. Merci, Mme Lorraine et reposez en paix.

Décoration et animation de l'espace d'exposition de peintures ou de créations d'artistes locaux

Les artistes, artisans et créateurs locaux qui désirent exposer leurs créations à la bibliothèque sont invités à communiquer avec Mme Claudia Fortin pour présenter leurs projets d'exposition et en déterminer les modalités.



Durant l'été, Mme Nathalie Gagnon a exposé 6 peintures qui ont décoré une section de la bibliothèque et plu aux usagers et visiteurs. Merci à Mme Nathalie pour son apport culturel à la bibliothèque.

L'invitation est lancée pour décorer, animer la bibliothèque et en faire un espace citoyen plus convivial.

Jacques Gagnon
Bibliothèque L'Élan

Le Comité d'embellissement **VOUS INFORME...**

Déjà l'automne, l'été passe toujours trop vite et davantage lorsqu'il est bien arrosé. Ce ne fut pas un été exceptionnel mais si on se compare aux régions qui ont été touchées par des phénomènes météorologiques d'envergures, feux de forêt, inondations, tremblements de terre ... sous sommes heureux de constater que notre petit coin de pays fut épargné. Malgré la température, nous avons somme toute réussi à obtenir de belles plates-bandes ainsi que des jardins plutôt généreux.



Avec l'arrivée de l'automne, nous préparons les plates-bandes pour l'hiver et nous débutons la planification de nos corvées pour l'an prochain. Nous souhaitons ajouter de la nouveauté dans certaines plates-bandes dans le but d'insérer certaines variétés de fleurs plus colorées.

Il faut souligner que 2024 sera une année de Fleurons et que nous sollicitons votre participation de nouveau.

D'ici là, profitons de l'automne et de ses magnifiques couleurs, soyons écologiques dans nos choix de vie tout en respectant la nature.

Sur la photo, vous pouvez observer notre nouveauté de l'été 2023. Ce sont de petits poissons en métal qui ont été intégrés à la plate-bande du Manoir, ils sont fabriqués de façon artisanale à partir de matériel recyclé. Merci à M. Éric Guenette pour sa créativité dans la conception et à M. Éric Brochu pour la réalisation de la soudure.

Gervaise Turmel

Pour le Comité embellissement Lac-Etchemin (CELE)



Les Fermières RECRUTENT

Nous sommes au début d'une nouvelle saison au Cercle de Fermières et nous aimerions vous accueillir parmi nous. Saviez-vous que nous sommes plus de 30 000 membres partout au Québec, autant dans les campagnes que dans les villes et que les jeunes filles peuvent se joindre à nous dès l'âge de 14 ans ?

Vous souhaitez apprendre le tricot (à la broche ou au crochet), vous initier au tissage et à la broderie, nous sommes là pour partager notre savoir avec vous ainsi que les générations futures.

Nous offrons également plusieurs autres types d'ateliers.

Pour nous joindre :

Diane Lagacé : 581 761-1800

Responsable comité recrutement et communications pour le Cercle de Fermières Lac-Etchemin.

Les nouvelles de notre école

Bonjour chers citoyennes et citoyens,

C'est avec plaisir que nous prendrons désormais le temps de vous informer sur ce qui se passe à l'école Notre-Dame de Lac-Etchemin dans notre cher bulletin municipal.

Une nouvelle image

Nous sommes fiers de vous présenter aujourd'hui notre nouveau logo. Un concours avait été organisé parmi tous les élèves le printemps dernier et les logos gagnants ont été envoyés à l'Agence Lenox. En s'inspirant des réalisations des élèves, leur graphiste nous a concocté ce merveilleux logo où l'on retrouve entre autres les thèmes de l'eau, des montagnes et de la forêt tout en mettant de l'avant les quatre lettres nous désignant. De plus, depuis septembre, plusieurs élèves, parents et membres du personnel arborent fièrement notre nouveau logo sur des vêtements qu'ils ont pu acheter.

Nous tenons à souligner la belle collaboration de l'Agence Lenox qui nous a fait une commandite de près de 2 000 \$ pour le logo et les vêtements.

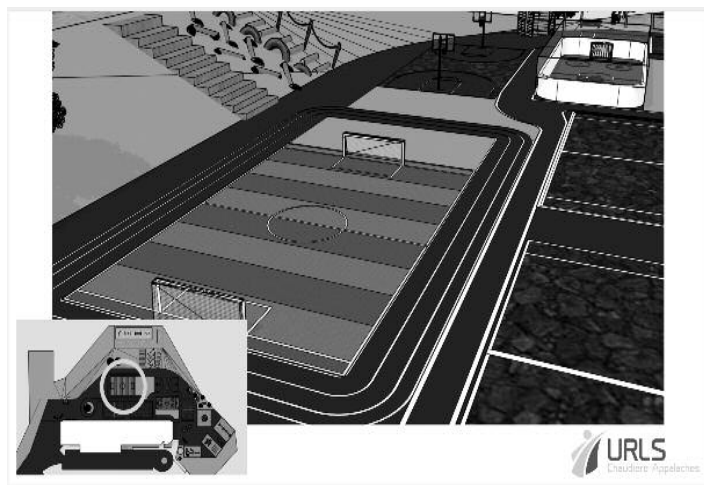


Notre projet de réaménagement de la cour de récréation

Comme vous l'avez lu dans la dernière édition de l'Info du Lac, un comité a été créé pour travailler sur le projet de la revitalisation de notre cour d'école. Nous prévoyons retrouver dans notre future cour de récréation un terrain de soccer synthétique (format « primaire »), une zone de deck hockey, un parcours ninja, une butte réaménagée, des sentiers (pour la marche, le jogging, le vélo et la trottinette), une piste d'athlétisme, une zone de sable, des maisonnettes, de nouvelles buttes de glissade hivernale, plus de verdure, plus d'éclairage, de l'asphalte réaménagé avec de nouveaux lignages, des zones de détente avec ombrage, etc. Les membres du comité seront en mesure de déposer officiellement le projet au ministère de l'Éducation en novembre. Nous espérons une réponse positive en juin 2024 pour ce projet qui servira autant aux élèves qu'à toute la population locale. D'ici là, nous poursuivons la préparation du projet ainsi que son financement.

Mobilisation remarquable pour le financement

Depuis l'an passé, nous sentons une grande mobilisation des lac-etcheminois envers notre projet. En effet, plus de 60 entreprises ont répondu généreusement à notre demande de financement. L'argent reçu en commandite jusqu'à maintenant dépasse les 50 000 \$. Quelle générosité! Voici d'ailleurs la liste des entreprises qui nous ont remis une commandite depuis la dernière parution de l'Info du Lac.



Partenaires « Honorifique » (10 000 \$ et plus) :

Fondation Lorraine et Jean Turmel

Partenaires « Universitaire » (5 000 \$ à 9 999 \$) :

Fondation Michel Bernier

Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse

Partenaires « Collégial » (1 000 \$ à 4 999 \$) :

Rotobec

Agence Lenox

Partenaires « Secondaire » (500 \$ à 999 \$) :

Mme Dominique Vien, députée de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis
Daigle, Bédard, CPA inc.

Gestion L.F. Miro inc. (Pharmacie Roselyne Fournier, Denis Roy et Martin Leblond)

Partenaires « Primaire » (250 \$ à 499 \$) :

Érablière E. Pouliot

Partenaires « Préscolaire » (100 \$ à 249 \$) :

Tissus du Lac-Échemin

Transport de la Station inc.

Plomberie Daniel Jacques inc.

Un énorme merci à ces entreprises qui s'ajoutent aux 50 autres qui avaient déjà donné au printemps passé. Décidément, la mobilisation est forte à Lac-Échemin et ce sont nos enfants et tous les citoyens qui en profiteront. Les entreprises souhaitant contribuer elles aussi à notre grand projet peuvent le faire à tout moment en communiquant avec la secrétaire de l'école au 418 228-5541, poste 71330.

Campagnes de financement à venir

En plus des commandites reçues, l'équipe-école a organisé plusieurs activités de financement l'an dernier, ce qui fait que nous avons maintenant un total de près de 70 000 \$ d'amassé. Le Ministère de l'Éducation et le Centre de services scolaire de la Beauce-Échemin fourniront une bonne part du budget de notre projet. Néanmoins, pour les projets de cette envergure, il est important que le milieu se mobilise afin que tout puisse se concrétiser. C'est pour cette raison que nous avons fixé notre objectif de financement à l'ambitieux montant de 150 000 \$! Évidemment, de nouvelles activités de financement seront mises de l'avant cette année aussi. D'ailleurs, pour les Fêtes, question de faire notre part nous aussi pour l'achat local, nous avons comme projet de vendre des paniers cadeaux de produits locaux. Nous vous invitons à surveiller notre page Facebook pour plus de détail : <https://www.facebook.com/courNDLE>

Bénévolat à l'école

En terminant, vous aimeriez vous impliquer pour les enfants de notre communauté? Vous êtes les bienvenus à venir faire du bénévolat pour notre école, que ce soit pour aider lors d'activités spéciales, de donner un coup de pouce pour certaines tâches particulières (ex : classer des livres), etc. Si ça vous intéresse, vous pouvez communiquer avec la secrétaire de l'école ou cliquer sur le lien suivant : <https://forms.office.com/r/jnxv9Trr3f>.

Merci pour votre intérêt envers l'école Notre-Dame de Lac-Échemin.
Tous ensemble, faisons une différence pour nos enfants!

Jean-Philippe Lehouillier

Enseignant à l'école Notre-Dame de Lac-Échemin et responsable du comité de la revitalisation de la cour de récréation



Les cultures variées des peuples : une richesse commune

Un peuple se distingue d'un autre essentiellement par sa culture. Mais qu'est-ce que la culture et en quoi elle est une richesse à sauvegarder et à partager?

Chaque peuple détient des trésors inestimables, telles des perles précieuses posées ici et là dans toute l'histoire de l'humanité. Ce sont les éléments de sa culture propre tels que son histoire, ses convictions religieuses, son patrimoine littéraire et artistique, ses attitudes, sa langue, etc. Le dénominateur commun de la vie des peuples du monde est bel et bien leur culture par laquelle, avec l'activité créatrice, les êtres humains ont la capacité de transcender la réalité matérielle et d'« humaniser » le monde qui les entoure.

Ainsi, à l'heure où les contacts et la communication sont plus accessibles que jamais, n'est-ce pas un enrichissement inouï et un véritable progrès que de s'ouvrir les uns les autres à ce que chaque peuple a de meilleur en le mettant en commun pour un épanouissement global de l'humanité?

Pour y arriver à grande échelle, il est nécessaire de commencer à petite échelle en nous intéressant aux personnes qui nous entourent, à ce qu'ils peuvent nous apporter de bon, de beau, de vrai. Comme le disait Gandhi : « Notre capacité à atteindre l'unité dans la diversité sera la beauté et le défi de notre civilisation. »

Geneviève Bernier

Agente de projet interculturel,

Carrefour Jeunesse-Emploi Les Etchemins

Rentrée scolaire et nouveaux élèves issus de l'immigration

Au Québec, tous les enfants âgés de six à seize ans ont l'obligation de fréquenter l'école. Sauf exceptions, tous les enfants sur le territoire québécois doivent fréquenter les établissements francophones. Mais, que se passe-t-il si l'enfant né hors du Québec ne parle pas le français dès son arrivée?

Depuis plusieurs années et de façon plus récurrente ces 3 dernières années, les groupes du primaire et du secondaire de la région des Etchemins sont de plus en plus multiculturels. Les écoles de la région accueillent les petits et les jeunes quelques jours après leur arrivée. Également elles se chargent de faire les ajustements nécessaires pour que l'enfant ou le jeune puisse s'adapter à cette nouvelle réalité scolaire. Une réalité qui n'est pas facile à vivre mais qui peut devenir une réussite totale lorsque tous les éléments impliqués collaborent en équipe multidisciplinaire avec solidarité.

Ensemble, la direction, le personnel enseignant et les enseignants en francisation unissent leurs efforts pour favoriser l'intégration de l'enfant en classe. Sans oublier de mentionner la grande importance des actions quotidiennes des camarades de classe, des familles de ces enfants et des efforts des enfants eux-mêmes.

Marianna Ocampo Salis

Agente de projet interculturel,

Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins

LE PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITÉS

À la suite d'un diagnostic en 2021 portant sur la situation des personnes issues de l'immigration et des minorités ethnoculturelles sur le territoire etcheminois, la MRC des Etchemins a réalisé un plan d'action qui vise à :

Favoriser l'attraction, l'inclusion et l'enracinement des personnes issues de l'immigration et des autres minorités ethnoculturelles.

Vous souhaitez contribuer à ce projet collectif ?
Contactez Chislain Charest, notre chargé de projet en immigration!
418-625-9000 poste 2239
gcharest@mrcetchemins.qc.ca

Quelles étapes ont mené à la création du plan d'action 2023-2025?

1. Recensement
2. Consultation des municipalités
3. Analyse et diagnostic
4. Consultation des nouveaux arrivants et des entreprises
5. Analyse et rédaction du plan d'action

2023-2025
Mise en place du plan d'action

Avec la participation financière de : **Québec**

MRC DES ETCHEMINS
Municipalité des Etchemins

Pour consulter le diagnostic et en savoir plus sur notre plan d'action triennal : www.mrcetchemins.qc.ca/immigration

Groupe Alpha des Etchemins

peut vous aider à améliorer vos connaissances :

- en lecture, écriture et calcul
- en expression orale
- en informatique de base
- en alpha francisation

Pour le plaisir d'apprendre en petits groupes et à votre rythme
Inscription gratuite en tout temps

URGENT! NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

RECHERCHONS BÉNÉVOLES

TRANSPORTEURS-ACCOMPAGNATEURS pour les rendez-vous médicaux et psychosociaux.

- Trajets de courte, moyenne et longue distance selon vos préférences et vos disponibilités.
- Remboursement des frais de kilométrage à partir de votre domicile.
- Remboursement des frais de repas selon la politique de l'organisme.
- Stationnement gratuit.
- Formations et activités de reconnaissance.

LIVREURS DE POPOTE pour se joindre aux équipes de livraison.

- Livrer les repas à domicile les MARDIS et JEUDIS entre 11 h et midi.
- Environ 2 livraisons par mois pour chacune des équipes.
- Aucune livraison au mois d'août.
- Remboursement des frais de kilométrage à partir de votre domicile.
- Formations et activités de reconnaissance.

ANIMATEURS DE LOISIRS ACTIFS.

- Animer des activités de groupe en résidence pour personnes âgées 1 fois aux 2 semaines (15 minutes d'activités physiques et 30 minutes d'activités cognitives).
- Horaire flexible.
- Accueillir les participants et prendre les présences.
- Acheminer les présences à la fin de la saison d'animation.
- Pause d'animation pendant l'été.
- Formations et activités de reconnaissance.

Vous êtes disponibles quelques heures par mois? POUR INFORMATION 418 383-5252 POSTE 2

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi de 8 h à 16 h

Nous joindre

☎ 418-625-2550
💻 alpha@sogetel.net



Pour un emploi ciblé!

J'ai eu une période difficile. C'est l'heure de repartir, mais j'aurais besoin d'un petit coup de pouce pour retourner en emploi en pleine confiance. Qui peut m'aider?

Appelle FOCUS EMPLOI. C'est gratuit. Ils vont pouvoir regarder ça avec toi!

418 625-3424

Québec

FOCUS emploi

CENTRE Femmes DE BEAUCE INC.
12725 boulevard Lacroix St-Georges

Grand retour pour l'automne

Nouvelle Programmation !

- Consultez le site internet www.centrefemmesdebeauce.org

418-227-4037
Au plaisir de vous voir!



PROGRAMMATION LAC-ETCHEMIN AUTOMNE 2023



PROGRAMME GRATUIT D'ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR LES PERSONNES DE 50 ET +.
LES ACTIVITÉS SONT ADAPTÉES ET SÉCURITAIRES ET SONT ANIMÉES PAR DES BÉNÉVOLES FORMÉS.
AUCUNE INSCRIPTION OBLIGATOIRE.



Animée par Johanne Nadeau. **Les mardis dès le 19 septembre de 9 h 30 à 10 h 15**
À LA SALLE DE L'ÂGE D'OR DU BELVÉDÈRE DU LAC

DANSE EXERCICE

Animée par Marie-Lise Nadeau. **Les mercredis dès le 20 septembre de 10 h 30 à 11 h 30**
AU CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Pour informations: Marjorie Carrier, conseillère ViActive au 418 383-5252 poste 2



8\$
 PAR REPAS

REÇU POUR
 CRÉDIT D'IMPÔT
 POUR LES
 PERSONNES DE
 70 ANS ET PLUS

REPAS CHAUDS préparés au CLSC
 Soupe - Plat principal - Dessert

POSSIBILITÉ DE RECEVOIR
 plus de 2 repas par semaine

LIVRAISON À DOMICILE PAR DES BÉNÉVOLES
 POUR DÎNER - MARDI ET JEUDI



UN SEUL APPEL SUFFIT ET VOUS ÊTES INSCRIT.
 COMMUNIQUEZ AVEC **MARJORIE CARRIER AU 418 383-5252 POSTE 2**



Dates importantes

C'EST UN RENDEZ-VOUS !

7 DÉCEMBRE 2023
DÈS 6H00 AM.
FAITES DON DE VOTRE PETITE
MONNAIE OU DE QUELQUES
BILLETS À L'OCCASION DE :

DU 8 NOVEMBRE
AU 8 DÉCEMBRE
DANS LES DIFFÉRENTS
COMMERCES, MUNICIPALITÉS,
ÉCOLES ET ORGANISMES
PARTENAIRES IDENTIFIÉS, DÉPOSEZ
DES DENRÉES NON PÉRISSABLES
ET VOS DONS MONÉTAIRES DANS
LES CONTENANTS DE LA :

La grande
guignolee
DES MÉDIAS

QUI SE TIENDRA DANS LES
RUES DE LAC-ETCHEMIN,
SAINTE-JUSTINE ET
SAINT-PROSPER.



Où ! Scannez le code QR
pour un don en ligne !

Merci !
pour votre don



de la **solidarité**
dans Bellechasse-Etchemins

L'Essentiel
des Etchemins

ADOUXIR LE QUOTIDIEN DES PLUS VULNÉRABLES EN
CETTE PÉRIODE DES FÊTES, COLLECTIVEMENT.



CIRCUITS FIXES LE VENDREDI

(pour tous types de déplacements)

Le transport collectif des Etchemins vous offre la possibilité de vous déplacer vers Saint-Georges tous les vendredis, et ce, pour tous types de déplacements (commission, restaurant, visite...). Le service est porte-à-porte, vous avez seulement qu'à réserver votre place avant le jeudi 12 h (midi).

Pour plus d'information ou pour faire une réservation, communiquez avec le Taxi collectif des Etchemins en composant le 418-227-2626.

DÉPART (du domicile)					ARRIVÉE	RETOUR
11 h 45	12 h	12 h 15	12 h 30	12 h 45		
St-Magloire	St-Luc St-Camille St-Cyprien St-Sabine	Lac-Etchemin St-Justine	St-Aurélien St-Louis St-Prosper St-Rose St-Zacharie	St-Benjamin	St-Georges (prévue pour 13 h)	16 h

*** Les tarifs varient entre 20 \$ et 40 \$ (pour un aller/retour), ils sont les mêmes que le Taxi collectif des Etchemins.



de la **solidarité**
dans Bellechasse-Etchemins

Calendrier de la SOLIDARITÉ

Des suggestions à tous les jours
du 8 novembre au 8 décembre

2023

			Déodorant, antisudorifique (homme, dame) 8	Brosse à dent (enfant et adulte) 9	Conserve de fruits 10	Pâtes alimentaires 11
Biscuits dessert ou craquelins salés 12	Sauce pour pâte (conserves ou sachet) 13	Rasoirs 14	Conserve de thon, de jambon 15	Barres tendres 16	Cotons-tiges 17	Sac de croustilles chips 18
Boîte de mouchoirs 19	Huile pour cuisson 20	Conserve de légumes mélangés 21	Détergent à lessive 22	Jus de légumes non réfrigéré 23	Savon shampooing revitalisant 24	Papier hygiénique 25
Confitures ou tartinade 26	Nettoyant tout usage 27	Lingettes nettoyantes pour la peau 28	Base de poulet, liquide ou déshydraté 29	Pâtes déshydratées style "sidekicks" 30	Protections féminines 1	Jus de fruit boîtes à boire (non réfrigéré) 2
Riz en sachet ou en boîte style "Danty" 3	Condiments (Ketchup, mayonnaise, relish, moutarde) 4	Maïs soufflé, grignotines ou mélange de noix 5	Couches pour enfant (tailles 4-5-6) 6	Crème ou soupe en conserves 7	Pile 9 volts pour détecteur de fumée 8	

Déposez vos denrées au :

301 A rue Industrielle Lac-Etchemin ou dans l'un des points de chutes participants avant le 8 décembre !

Consultez la liste complète des partenaires, disponible sur le site web et facebook de L'Essentiel des Etchemins

L'Essentiel
des Etchemins

RESSOURCERIE BELLECHASSE

418 642-5627

La Ressourcerie Bellechasse offre un service gratuit de cueillette à domicile pour différents encombrants, pièces de mobilier et autres biens. Il est offert aux citoyens de 26 municipalités dont la liste est disponible sur internet. (www.ressourceriebellechasse.com).

Liste des biens et matières acceptés pour le service de cueillette à domicile.

	Cueillette à domicile Hebdomadaire		2 fois/an Cueillette spécial de gros rebut
	En bonne condition	En mauvaise condition	
			MAI ET OCTOBRE
Meubles : Meubles de télé en bois, tables, fauteuils, étagères, futons, divans-lits, tables de chevet, commodes, lampes, miroirs, matelas, sommiers, coffres, tables d'appoint.	Oui	Non	Oui
Électroménagers : Réfrigérateurs congélateurs, airs climatisés, thermopompes, laveuses, sècheuses, fours, congélateurs, lave-vaisselles, cuisinière.	Oui	Oui	Oui
Tissus, textiles et vêtements : Vêtements en cuir (bottes, ceintures, sacs à main), de sports, de bébés, chaussures, bottes, cintres et supports.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles de cuisine : Vaisselles, ustensiles, casseroles, contenants en plastiques.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles divers : Bibelots, bijoux, équipements de sport, patins, raquettes, skis, luges, traineaux, articles de sports, décorations, tableaux, lampes, livres, CD, VHS, casse-têtes, jouets.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles de jardin : Boyaux d'arrosage, meubles de patios, pots à fleur, barbecues.	Oui avec meubles	Non	Oui
Antiquités : Machines à coudre, lampes, poteries, meubles, etc.	Oui avec meubles	Non	Oui
Appareils électroniques (serpuariens) : Ordinateurs, tablettes, cellulaires, ordinateurs, souris, claviers, télécommandes, manettes, imprimantes, télécopieurs, radios, ect.	Non	Non	Non

Préparer une collecte :

Avant une collecte, vous devez vous assurer de mettre vos articles dehors ou dans le garage afin qu'il soit facile d'accès. De plus, il est de votre responsabilité que l'accès à vos articles soit sécuritaire en tout temps. Si nos employés considèrent un accès non sécuritaire, la collecte pourra être annulée. **5 items pas adresse.**

Propre et en bonne condition :

Afin de bénéficier des services de la Ressourcerie Bellechasse, vous devez respecter la liste des matières acceptées, mais aussi vous assurer que ce que vous donnez est propre et en bonne condition. Si un article comporte l'un des éléments suivants, il pourrait être refusé lors d'une collecte :

- Cernes ou tâches (tissus, coussins)
- Déchirés (vêtements)
- Mauvaise odeur
- Dommage par l'eau
- Égratignure importante ou très apparente
- Décoloration très importante
- Parties manquantes (tiroirs, portes, tablettes)
- Bris majeur, défectueux
- Non-fonctionnel

Les cueillettes spéciales de gros rebut sont en MAI et en OCTOBRE.

Deux fois par année, la Ressourcerie Bellechasse offre un service de cueillette de gros rebuts. Durant celle-ci, les encombrants en mauvaises conditions sont acceptés. Tous les autres mois, vous devez aller les porter à l'écocentre de votre municipalité. Les items doivent être à l'extérieur et accessibles pour nos livreurs. **5 items par adresse.**

Vous devez communiquer avec nous entre le 1^{er} et le 30 avril et/ou le 1^{er} et le 30 septembre pour faire votre demande de cueillette.

491, route 277 Saint-Léon-de-Standon / 418 642-5627

1265, route Bégin Saint-Anselme / 418 885-9842



Devenez famille d'accueil et changez la vie d'un jeune

www.cisssca.com/fa

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec

Vous êtes-vous déjà demandé ce que serait votre vie si vous accueilliez un jeune en difficulté dans votre foyer? Pour devenir famille d'accueil, il faut, entre autres, consacrer du temps et de l'énergie à un jeune et répondre à ses besoins d'affection, d'attention et de soins. Il faut être en mesure de lui offrir un milieu de vie stable et sécurisant. Vous voulez faire la différence dans la vie d'un jeune?

Pour en savoir plus et pour visionner des témoignages de familles d'accueil, visitez cisssca.com/fa.



Une personne de votre entourage semble avoir un trouble majeur en lien avec sa santé mentale? N'hésitez pas à communiquer avec nous!

TERRITOIRE: BEAUCE-ETCHEMINS

NOS SERVICES

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES & FAMILIALES
GROUPE D'ENTRAIDE | GROUPE PSYCHO-ÉDUCATIF | SENSIBILISATION

418-227-6464 | www.lesillon.com

Peu importe ton besoin,
on est là pour t'écouter
et t'accompagner!



AIRE
OUVERTE

- + Pour les 12 à 25 ans : santé sexuelle, conflits, anxiété ou autres difficultés.
- + Avec ou sans rendez-vous, jours, soirs et samedis.
- + Rapide, gratuit et confidentiel.
- + Intervenants ou infirmières disponibles sur place ou qui se déplacent pour te rencontrer.

2385 boul. Dienna,
Saint-Georges
418 221-2458
cisssca.com/aireouverte
Aire Ouverte de
Chaudière-Appalaches

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec

AFMRC
Association des Familles
Monoparentales et Recomposées
la Chaudière

Scan moi

Ou appel-nous
418-227-8041

La gestion de nos déchets, ça coûte cher!
Chaque année, c'est plus de :

182 000 tonnes
de déchets générés en
Chaudière-Appalaches

32 millions \$
nécessaires pour collecter,
transporter et enfouir
tous ces déchets



Réduire, réutiliser et recycler, c'est payant!

**RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT
c'est maintenant!**

Québec

En partenariat avec le CRECA, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.

PROGRAMMES D'AIDE

Fonds culturels



Initiative parents et grands-parents

Vous avez un projet pour les familles et les aînés?



Aide financière aux familles lacetcheminoises

Achat de produits d'hygiène durable



une naissance un livre

LE CONSEIL MUNICIPAL
CONSULTE SA POPULATION :

Politique familiale et des aînés
Grandir Ensemble



POUR PLUS D'INFORMATION :
www.lac-etchemin.ca
ou Jude Emond
418 625-4521 poste 2232

BASEBALL MINEUR LES DIABLOS

Le comité de baseball mineur Les Diablos de Lac-Étchemin a conclu la saison 2023 de belle façon en organisant les tournois de fin de saison de main de maître.

Une saison très bien organisée par le comité composé de Mme Marie-Hélène Deblois, Mme Marie-Pierre Roy, Mme Geneviève Turcotte accompagné de bénévoles.

Cette année, en raison d'une baisse des inscriptions et du manque d'implication de la part des parents et citoyens, le comité n'a eu d'autre choix que de se surpasser.

Dans le circuit du baseball il y avait deux niveaux cette saison, les Novice et les Atomes. Dans la ligue locale il n'y avait qu'un seul niveau, les Jays âgés entre 3-5 ans.

Cette saison les équipes provenaient de Saint-Benjamin, Saint-Prosper, Saint-Odilon et Lac-Étchemin. Tout comme dans d'autres sports, le recrutement a été difficile au niveau des arbitres et de l'implication de bénévoles au sein des équipes.

Une très belle fin de saison lors des tournois de fin d'année

Lors des tournois, nos équipes ont très bien figuré. Dans la catégorie Novice, Lac-Étchemin a terminé champion du tournoi alors que pour la classe Atome,

la victoire est allée à Saint-Prosper.

Pour la saison 2024, l'organisation locale aura besoin de candidats afin d'assurer une continuité.



SOCCER LES CARIBOUS

L'année 2023 fut une première sur notre nouveau terrain. Un grand espace attrayant pour développer différents apprentissages au regard du soccer. Le soccer est de plus en plus populaire et nous devons avoir plus d'implication de la population afin de le développer davantage. Certains veulent du soccer local et d'autres des parties à l'extérieur de la municipalité. Les infrastructures sont là, les équipements aussi mais il faudrait plus de bénévoles. Cette année la saison a débuté à la mi-juin et s'est terminée à la fin du mois d'août à raison de 2 entraînements par semaine. Si vous désirez créer des équipes dans un autre circuit pour l'année 2024, il est temps de vous impliquer. Le service des loisirs doit recruter un minimum de 6 personnes seulement pour le volet administratif.



Deux tournois se sont déroulés cette année, un premier le 22 juillet lors de l'inauguration du parc « Fernande-Métivier-Poulin » et le second lors de la 1^{re} édition du tournoi des entreprises tenue le 16 septembre dernier en collaboration avec le CJE des Etchemins.



CAMP DE JOUR ÉTÉ 2023



Un été rempli de plaisir pour plus de 123 enfants inscrits au camp de jour. Une nouvelle responsable a su prendre la relève cette année en effectuant un travail d'équipe avec les monitrices. De belles nouveautés ont été ajoutées par notre équipe de monitrices et la responsable Mme Raphaëlle Roy (Tropic). Nous sommes très fiers de l'équipe de monitrices et des personnes qui ont travaillé de près ou de loin à ce succès.

La responsable a fait une belle surprise aux enfants du camp de jour en organisant une sortie supplémentaire, en collaboration avec les monitrices et des amis du tournoi de balle donnée. Chapeau à vous toutes et tous qui avez contribué au bonheur des enfants présents. Le service des loisirs a remis à chaque monitrice, aide moniteur et la responsable, un bon d'achat à chaque semaine et cela pendant les 7 semaines du camp de jour.

JUNIOR B CUSTOM DE LAC-ETCHEMIN

Pour une deuxième année, un comité a mis en place du hockey junior pour les jeunes de 17 à 21 ans. L'équipe débutera sa saison bientôt et au moment d'écrire cet article, le calendrier de la saison n'est pas encore disponible. Vous pouvez suivre sur notre page Facebook et visitez notre site Internet afin de connaître l'horaire et les résultats des parties.



COMITÉ DE DISCO-PATIN À L'ARÉNA

Vous souhaitez la tenue de disco-patins à l'aréna cet hiver? Donc nous avons besoins de vous afin de former un comité. Toute personne intéressée se doit de communiquer avec le gérant de l'aréna M. José Poulin. 418-625-4521, poste 2229 ou par courriel à : jpoulin@lac-etchemin.ca



FORMATION TENNIS



Une première et non la dernière, cette initiative de Mme Nathalie Vachon avec l'aide de Mme Marika Labrecque et de M. Michel Gourde a fait vivre de beaux moments à des enfants. Les formations ont été offertes tous les jeudis avant midi pendant les mois de juillet et d'août. Afin de nous s'assurer d'avoir en mains des équipements à la disposition de tous les jeunes, nous avons pu compter sur la participation de la fondation Michel Bernier comme partenaire principal.

FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS



La direction de la municipalité a donné le mandat au service des loisirs d'organiser la Fête Nationale. Le volet musical a été assuré par les chansonniers Steph St-Pier et Zach Provençal, le groupe Made in Québec avec en finale 9 musiciens de Lac-Etchemin. Le feu de joie a été commandité par les Entreprises Forestières de Lac-Etchemin et érigé par des employés de la municipalité. Plusieurs autres employés se sont impliqués dans l'organisation et le déroulement de la fête.

L'édition de 2024 est déjà en préparation, toute personne, groupe ou organisme qui voudrait s'impliquer dans le comité doit communiquer avec le directeur des loisirs et de la vie communautaire M. Jude Émond 418-625-4521, poste 2232.

PATINAGE ET HOCKEY LIBRE SAISON 2023-2024

Nous vous invitons à vous procurer votre carte loisirs directement sur Sport-Plus

<https://lac-etchemin.ca/loisirs-et-culture/programmation-et-inscription-aux-activites/>, ou à l'aréna auprès d'un employé.

(Les taxes sont incluses dans les prix indiqués) Adulte 18 ans et plus, enfant 17 ans et moins.

Carte familiale :

Hockey libre : 35 \$

Patinage libre : 35 \$

Les deux : 60 \$

Carte individuelle :

Patinage libre adulte : 22\$

Patinage libre enfant : 14 \$

Hockey libre adulte : 22 \$

Hockey libre enfant : 14\$

Activité libre à la journée :

Patinage libre adulte : 3 \$

Patinage libre enfant : 2 \$

Hockey libre adulte : 4 \$

Hockey libre enfant : 2 \$

Disponible à l'aréna seulement

En ligne ou sur place

BASKETBALL POUR 2024 ?

- Camp
- Mini tournoi
- Démonstration

Jeunes, adolescents, adultes et parents intéressés, je vous attends pour préparer la saison 2024.

TOURNOI DE SOCCER DES ENTREPRISES

Le 16 septembre dernier, au parc « Fernande-Métivier-Poulin » se tenait le premier tournoi de soccer des entreprises des Etchemins. Organisé par le CJE des Etchemins en collaboration avec l'organisation des Caribous de Lac-Etchemin, le but du tournoi était l'intégration des communautés dans notre localité et municipalités environnantes. Notons la présence de M. Guyda Deblois, conseiller de la municipalité qui a eu beaucoup de plaisir.



José Paulin, service des loisirs.



Centre-ville en couleurs : Une deuxième édition prometteuse



Les membres du comité de suivi de la Politique culturelle de Lac-Etchemin dressent un bilan positif de la 2^e édition de Centre-ville en couleurs qui a été présentée à l'Éco-Parc des Etchemins les 12-13 août dernier.

Cinq nouvelles œuvres de 4 pieds X 8 pieds ont été réalisées par de jeunes artistes qui seront installées au centre-ville de Lac-Etchemin lors de la prochaine saison estivale. Centre-ville en couleurs a réuni 5 adolescents de la région et offert une formation et un encadrement professionnel pour la réalisation des œuvres qui viendront ajouter de la couleur sur la 2^e Avenue. L'Espace culturel du Quartier Saint-Nicolas de Lévis a coordonné l'aspect artistique auprès des jeunes dans le cadre du projet Village en art.



Marie-Estelle et Pier Emmanuel Labrie de Lac-Etchemin, Félicia Gagnon et Raphaëlle Lessard de Sainte-Justine et Morgane Maurice de Saint-Odilon ont profité de l'occasion pour faire connaître leurs talents et vivre l'expérience de créer devant public. Les visiteurs ont également profité d'ateliers de cirque pour toute la famille au cours de la journée de samedi. Les participants pouvaient découvrir et perfectionner leurs habiletés en cirque. Les jeunes du

PROGRAMMATION LOISIRS

Voici notre nouvelle parution :
**lac-etchemin.ca/
loisirs-et-culture**

Version papier à consulter
sur place :

- Bibliothèque municipal
- Aréna municipal
- Édifice municipal
- Belvédère du Lac



Suivez-nous
sur Facebook

projet OSE de l'école des Appalaches nous ont fait découvrir les « Haïkus », une poésie japonaise.

La température a changé les plans pour la journée du dimanche, les jeunes artistes ont compléter leurs œuvres à l'aréna. Plus de 300 personnes ont visité le site et participé aux diverses activités.

Merci aux partenaires financiers :

Desjardins - Caisse des Etchemins, la députée Dominique Vien, la députée Stéphanie Lachance, Lenox, Sogetel, MRC des Etchemins, Familiprix, Lemieux Nolet, Nancy Auclair-Courtier immobilier agréé, Etchemin microbrasserie et la Municipalité de Lac-Etchemin.

Une troisième édition sera présentée en août 2024.



NOËL DES ARTISANS DE LAC-ETCHEMIN ÉDITION 2023

Chers artisans, chers visiteurs,

Le Cercle de Fermières de Lac-Etchemin vous présente la 23^e édition du Noël des artisans. Nous serons heureux de vous y retrouver.

Cette année, les exposants seront sur place pour présenter et vendre des produits qui sauront certainement vous plaire tout en vous permettant de faire l'achat de cadeaux de Noël des plus originaux et à prix très intéressants.



École Notre-Dame de Lac-Etchemin



Samedi 18 novembre de 10 h à 17 h
Dimanche 19 novembre de 10 h à 16 h



Gratuit pour tous les visiteurs

Au plaisir de vous recevoir.

Diane Dallaire
Cercle de fermières de Lac-Etchemin

Jude Émond
Directeur des loisirs, culture et vie communautaire

DE RETOUR POUR UNE 2^e ÉDITION

Défilé du Père Noël de Lac-Etchemin

**16
DÉCEMBRE
2023**

VOUS VOULEZ...

Faire partie du défilé en devenant
partenaire d'un événement citoyen
haut en couleur?

Donner un coup de main en tant
que bénévole?

Contactez **Caroline Gilbert**
au **418 657-8088**
ou par courriel à
cgilbert@icimedias.ca

La **V**oix du Sud
VOTRE MÉDIA D'ICI .com



> DÉFILÉ PÈRE NOËL LAC-ETCHEMIN 2



La programmation d'automne
du Centre d'arts Moulin La Lorraine.
Les samedis et dimanches de 12 h à 16 h.

**DANIELLE CHAPLEAU -
CÉPHALOPODES: HU-
MAINS, TELLEMENT
HUMAINS.** Salle Pierre
Beaudoin, du 23 sep-
tembre au 3 décembre.



Une invitation à l'exploration des mondes. Entre la matérialité de Lithosphère et l'immatérialité d'Archipels, d'insolites images appellent à la dérive de la pensée. Face au désarroi ou à la désespérance, pour aller au-delà de la sidération qui paralyse parfois, l'artiste déploie une portion de la beauté du monde qui l'habite intérieurement. Merci à notre commanditaire.



Conférence-causerie de Danielle Chapleau
Dimanche 29 octobre à 14 h.



Active dans le monde de l'art depuis près de vingt ans, Mme Chapleau vous propose une conférence-causerie où elle présentera l'épisode de création des céphalopodes.

MARY HAYES - DESTROYERS

Hall du Moulin et Salle des Courroies, du 23 septembre au 10 décembre.

Inspiré des récits de héros/anti-héros adolescents de la culture populaire américaine, « Destroyers » reflète la fascination et la peur de la société à l'égard des jeunes et leur culture. Une lettre d'amour à une génération - les héritiers d'un monde en pleine transformation et bouleversement sismique.

NOËL AU MOULIN



Dimanche 10 décembre à 14 h.

À l'approche du temps des fêtes, le Centre d'arts Moulin La Lorraine renoue avec la tradition et de-

vient le lieu de rassemblement des amateurs de musique traditionnelle québécoise dans le cadre d'un spectacle animé et convivial. Martin Savoie et Guymond Cyr seront des nôtres pour cette 10^e édition de Noël au Moulin. Les places sont limitées et il est recommandé de réserver à l'avance. Merci à nos commanditaires.



Pour de plus amples informations sur la programmation d'automne 2023, consultez le www.moulin-lalorraine.ca ou communiquez au 418 625-4400.

26^e CHRONIQUE

"Témoins du passé"

par Germaine Lessard

Le temps de la chasse

Pourquoi les chasseurs transportent-ils leur gibier sur leur véhicule ou dans une remorque ouverte ?

À la page 7 du livre : La chasse à l'aube du XXI^e siècle, on peut lire : « Cette façon de faire permet de garder la viande à une température plus fraîche. Il serait risqué de transporter le gibier dans le coffre arrière d'un véhicule, puisque son réchauffement, lorsque exposé au soleil, pourrait entraîner en très peu de temps la dégradation de la viande et la rendre impropre à la consommation. Ce sont les raisons qui expliquent et justifient le transport du gibier sur les véhicules des chasseurs ».

Du même coup, cela leur permet d'afficher fièrement les preuves de leurs qualités de bons chasseurs.

Sources : Auteur inconnu. « La chasse à l'aube du XXI^e siècle » bibliothèque nationale du Québec, 2001, 24 pages. ISBN : 2-550-3439-5, Envirodoq EN 990192



Plusieurs personnes reconnaîtront ces 6 chasseurs qui affichent fièrement leur trophée de chasse.

De g. à dr: Jean Denis Chabot, Robert Laflamme, Renald Bisson, Alain Langis et Christian Fournier.

Photo les années 1960 Coll. Line Chabot

Agenda communautaire

MESSAGE IMPORTANT :

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture de chaque numéro de l'Info du Lac.

28 octobre

Souper Halloween et rallye mystère
OTJ – Club intergénération – Ste-Germaine-Station.

29 octobre

Conférence causerie Danielle Chapleau
Moulin La Lorraine à 14 h.

5 novembre

Déjeuner OTJ – Club intergénération
Ste-Germaine-Station.

7 novembre

Séance ordinaire du Conseil municipal
à compter de 19 h.

8 novembre au 8 décembre

Collecte de denrées et dons pour La cueillette
de la solidarité dans Bellechasse-Etchemin.

16 novembre

Test sirène d'alerte à 11 h.

18-19 novembre

Noël des artisans – École Notre-Dame
samedi de 10 h à 17 h et dimanche de 10 h à 16 h.

23 novembre

Activité nouveaux arrivants
Centre des arts et de la culture.

25 novembre

Fermeture de l'Écocentre sur la rue Deblois
de retour au printemps 2024.

3 décembre

Déjeuner OTJ – Club intergénération
Ste-Germaine-Station.

5 décembre

Séance ordinaire du Conseil municipal
à compter de 19 h.

7 décembre

La grande guignolée des médias.

10 décembre

Noël au Moulin La Lorraine à 14 h.

12 décembre

Séance extraordinaire –
Adoption des prévisions budgétaires 2024,
adoption du programme triennal d'immobilisation
2024-2025-2026 et adoption du règlement
décrétant l'imposition des différentes taxes
et compensations à être imposées pour
l'exercice financier 2024.

16 décembre

Défilé du père Noël, 2^e édition.

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2023

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

10 JANVIER • 7 FÉVRIER • 7 MARS • 4 AVRIL
2 MAI • 6 JUIN • 4 JUILLET • 1^{ER} AOÛT • 5 SEPTEMBRE
3 OCTOBRE • 7 NOVEMBRE • 5 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site Internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :
Monsieur

Camil Turmel

Conseillers :
Madame
Messieurs

Joan Gagnon
Guyda Deblois
Yannick Dion
Fabien Lacorre
Sébastien Ouellet
Normand Poulin



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-4521, poste 2100



208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : reception@lac-etchemin.ca
Site internet : www.lac-etchemin.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis et d'intérêt public. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à cinq (5) reprises. Des publications sont disponibles en février, avril, juin, octobre et décembre.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit:
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : reception@lac-etchemin.ca

L'équipe de la rédaction